

Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf: 438f08

Tel : +33 3 90 21 49 36

Fax : +33 3 88 41 27 51

congress.com@coe.int

www.coe.int/congress



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Congrès en faveur d'un renforcement de la diplomatie des villes à travers une Charte européenne

Strasbourg, 13.06.2008 - Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a participé du 11 au 13 juin 2008 à la première conférence mondiale sur la diplomatie des villes qui a lieu à La Haye (Pays-Bas). Organisée à l'initiative des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), cette conférence vise à encourager la cohésion sociale au niveau local et à faire jouer un rôle plus actif aux pouvoirs locaux dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la reconstruction post conflit.

Intervenant à l'ouverture de la conférence, Keith Whitmore, Président de la Commission institutionnelle du Congrès, a rappelé les travaux du Congrès en la matière. "Nous sommes la première organisation internationale à avoir élaboré un rapport sur la diplomatie des villes" a-t-il déclaré en mentionnant le rapport présenté par Onno Van Veldhuizen, rapporteur du Congrès, en mars 2008. "En fait, nous pratiquons la diplomatie des villes depuis des années sans le savoir" a ajouté Keith Whitmore en rappelant l'expérience du Congrès, que ce soit à travers ses activités de monitoring ou à travers les Agences de la démocratie locale, lancées à son initiative. "Nous sommes convaincus que pour que la paix soit durable, elle doit être ancrée au niveau local et le Congrès a la ferme intention de poursuivre ses travaux, en menant notamment un travail sur une future charte de la diplomatie des villes".

Par ailleurs, le Vice-Président du Congrès, Onno van Veldhuizen (Pays-Bas, SOC), a souligné « qu'au travers de ses activités de suivi, le Congrès prend une part active à la prévention et au règlement des conflits, essentiellement ceux qui opposent les collectivités locales et le pouvoir central. Les Etats membres du Conseil de l'Europe, par le biais de la Charte européenne de l'autonomie locale, ont donné au Congrès un mandat d'intervention officiel pour enquêter sur les violations alléguées de cet instrument ». « L'action menée par le Congrès a réellement le caractère d'une diplomatie des villes : il rétablit le dialogue entre les parties concernées et désamorce les situations qui pourraient devenir explosives, dans la mesure où il ne dispose pas des instruments juridiques qui lui permettraient de faire respecter la Charte » a-t-il ajouté.

A l'occasion de cette conférence, plusieurs ateliers ont également permis d'approfondir les questions posées par la diplomatie des villes. Ulrich Bohner, Secrétaire Général du Congrès, a modéré celui consacré au thème "Les Balkans: soutien aux gouvernements locaux qui défendent les ethnies multiples". Cet atelier a analysé les développements passés et présents dans les Balkans et donné aux participants une première occasion d'échanger les meilleures pratiques. Par ailleurs, Jean-Philippe Bozouls, Secrétaire exécutif de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès, a modéré l'atelier sur "Le cadre politique et légal de la Diplomatie des Villes". Cet atelier a, en particulier, examiné la Charte européenne sur l'autonomie locale qui donne spécifiquement le droit aux collectivités locales de former des partenariats avec des collectivités locales d'autres pays.

Dans sa déclaration finale, la Conférence a notamment invité le Congrès à élaborer une Charte européenne sur la diplomatie des villes.

Site web de la conférence : www.citydiplomacy.org

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions.

Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès : Yavuz Milden (Turquie, PPE/DC), Présidente de la Chambre des régions : Ludmila Sfirloaga (Roumanie, SOC),

Président de la Chambre des pouvoirs locaux : Ian Micallef (Malte, PPE/DC)

Groupes politiques : Groupe Socialiste (SOC), Groupe Parti Populaire Européen – Démocrates Chrétiens (PPE/DC),

Groupe Indépendant et Libéral Démocratique (GILD)